

DEPARTEMENT

République Française

AVEYRON

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SALMIECH

**Nombre de membres en
exercice:** 13

Présents : 9

Présents non votants : 0

Votants: 10

Séance du 07 décembre 2022 à 10 heures 00

L'an deux mille vingt-deux et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 décembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT (Maire).

Sont présents: Jean-Paul LABIT, Robert BOS, René CLUZEL, Cécile SAVY, Gilles SEGURET, Pierre CARCENAC, Muriel LAPIERRE, Marie-Reine RIVIERE, Alain VERNHES

Présents non votants :

Représentés: Pascale SANHES par Robert BOS

Excusés: Pierre-Edouard DAURES, Simon FOURNIER, Hubert QUENAULT

Absents:

Secrétaire de séance: Cécile SAVY

Objet: Désignation de délégué élu au sein du CNAS - DE 2022_062

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à l'adhésion au CNAS par la délibération DE_2022_58 en date du 13 octobre 2022, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué élu auprès du CNAS, Comité National d'Action Sociale.

Après un vote du Conseil Municipal :

Est élue déléguée communal auprès du CNAS

– Madame Muriel LAPIERRE

Les coordonnées de Madame LAPIERRE seront communiqués aux services du CNAS afin que celle-ci soit informée directement par l'organisme.

Fait et délibéré

les jour, mois et an susdits.
Le Maire, Jean-Paul LABIT



RF Préfecture de Millau
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/01/2023 012-211202551-20221207-DE_2022_062-DE